

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 21 DÉCEMBRE 2023

N° 2023-503 ATTRIBUTION D'AIDE À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT - PROGRAMME 2023

Nomenclature des actes : 7.5

Vu la délibération n°2020-323 du 23 septembre 2020, relative au lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) couplée à une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PTREH).

Vu la délibération n°2020-447 du 9 décembre 2020 relative à l'approbation du règlement des aides de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique.

Vu la délibération n°2020-448 du 9 décembre 2020, relative à l'adhésion de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay au programme Eco-PASS - propriétaire en Vendée.

Vu la délibération n°2020-161 du 24 juin 2020 attribuant les délégations à la Présidente.

Considérant que les demandes d'aide suivantes sont conformes aux critères d'éligibilité, la Présidente décide d'attribuer les subventions suivantes :

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

N° dossier	Nom	Commune projet	Types de travaux	Montant Aide
2023-01084	VINCENDEAU	SAINT PROUANT	travaux lourds et prime sortie de vacance locative	7 500,00 €
2023-00168	ORCEAU	SAINT MARTIN DES NOYERS	énergie logement personnel	250,00 €
2023-07115	MORAND	SAINT GERMAIN DE PRINCAY	Adaptation logement personnel	1062,00 €
2023-00024	CHAUVEAU	CHANTONNAY	travaux lourds, énergie et sortie de vacance logement locatif	7 500,00 €

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 22/12/2023.

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID : 085-248500340-20231221-2023_503-AR



2023-07351	CHAUVEAU	CHANTONNAY	travaux lourds, énergie et sortie de vacance logement locatif	7 500,00 €
2023-06644	ROBERT	BOURNEZEAU	énergie logement personnel	750,00 €
2023-06331	ROBERT	BOURNEZEAU	Adaptation logement personnel	2 000,00 €

Budget initial	Montant engagé	Reste après engagement	Dont montant déjà versé
157 250 €	102 399 €	54 851 €	19 849 €

Dans le cadre de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique

N° dossier	Nom	Commune du projet	Montant Aide
PTRE365	BOUSSY	SAINTE CECILE	250,00 €
PTRE361	LIEVRE	CHANTONNAY	250,00 €
PTRE345	CARTRON	SAINTE CECILE	2 000,00 €

Budget initial	Montant engagé	Reste après engagement	Dont montant déjà versé
51 750 €	21 750 €	30 000 €	5 750 €

Le versement des aides sera effectué sur présentation des justificatifs de paiement validés par les conseillers habitat.

À CHANTONNAY, le 21 décembre 2023

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET